

LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE : SON RÔLE DANS LE SYSTEME EDUCATIF *

SEMRA HALIMA

Chargé de cours, Département de
Bibliothéconomie
Université Mentouri, Constantine

INTRODUCTION :

Les bibliothèques représentent une tradition qui remonte à l'Antiquité : c'est en Mésopotamie et en Egypte que l'on a retrouvé les plus anciens documents écrits sur des tablettes d'argile ou des rouleaux de papyrus. Et, depuis des siècles, ces bibliothèques n'ont cessé d'évoluer parallèlement à des événements qui ont fait date, telles que l'invention du papier et la découverte de l'imprimerie.

Considérées comme le «conservatoire du patrimoine intellectuel de l'humanité»(1), ces bibliothèques se sont multipliées et diversifiées - au fil du temps et de par le monde - passant de la bibliothèque encyclopédique à des bibliothèques spécialisées, destinées à des publics multiples.

Leur rôle reste, certes, la conservation, mais aussi et avant tout l'exploitation et l'utilisation des documents.

Parmi ces diverses bibliothèques (dont l'appellation évolue également) la bibliothèque scolaire tend à prendre une place des plus importantes.

Le public, ici, est l'enfant lequel, selon la Déclaration des droits de l'enfant «a droit à une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette de développer ses facultés, son jugement personnel..."(2).

Outre la famille, l'école en est évidemment le lieu privilégié, lieu qui lui donne le droit de s'instruire (enseignement) et de rêver (lecture). Et qui dit enseignement et lecture pense bibliothèque.

I/ EVOLUTION DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Considérer la bibliothèque scolaire comme étant une partie intégrante du processus éducatif est une notion relativement récente, même dans les pays développés.

1/En France: on est passé de «l'armoire - bibliothèque»(3) du milieu du 19^e Siècle au «coin-lecture", un siècle plus tard, pour aboutir, il y a environ 20 ans, à l'implantation des B-CD dans les écoles, et des CDI dans les lycées et collèges.

En 1973, une circulaire publiée par le MEN concernant l'aménagement de l'espace scolaire, déclare «obligatoire la création d'une salle pour le centre de documentation dans toute construction scolaire nouvelle»(4).

La B.CD, innovée en 1975, est une institution «orientée vers une pédagogie individualisée pour les élèves et un travail d'équipe pour les enseignants»(5).

Le CDI, créé en 1958, au niveau de tous les lycées, est considéré comme «un lieu de formation à travers les documents»(6).

L'implantation des bibliothèques dans les établissements scolaires est en expansion : en 1984, on estimait à 2000 le nombre de bibliothèques centrales existant dans le monde. Tandis que la grande majorité de lycées sont dotés d'un CDI.

* Cet article a été écrit en 1994, lors de la «prise de conscience» de l'importance des bibliothèques scolaires dans le système éducatif Algérien. La situation ne semble pas avoir beaucoup progressé depuis. Ce que nous nous proposons d'établir lors d'un écrit ultérieur.

2/ En Angleterre et au Pays de Galles

Si la plupart des écoles possèdent une bibliothèque, il semblerait que la situation varie d'un établissement à un autre, mais que dans l'ensemble elle reste préoccupante : ignorance du rôle pédagogique joué par les bibliothèques, restriction des crédits, en sont les principaux obstacles.

En 1984, un rapport du LISC, sur l'état des bibliothèques dans les écoles, déplore que beaucoup d'entre elles soient «totalement inadaptées aux besoins des élèves»(7).

En 1988, un texte officiel sur l'enseignement et les bibliothèques, n'a pas répondu aux attentes du rapport sus-cité étant donné qu'il n'avait pas mentionné «l'obligation juridique pour les écoles d'avoir une bibliothèque»(8).

Cependant, plus récemment encore, un texte de la LA GSL, publié en 1992, met l'accent sur le rôle primordial joué par la bibliothèque dans une institution scolaire.

3/Aux Etats-Unis.

Les bibliothèques scolaires, dénommées *School Library Media Centers* jouissent d'un état de développement plutôt enviable, parce qu'elles sont comprises dans le processus d'évaluation périodique des écoles primaires et secondaires...", en même temps qu'elles sont «touchées par la vaste campagne de réforme de l'éducation initiée au niveau fédéral en 1991 par le document *America 2000 : an Educating Strategy*»(9).

Des mesures émanant d'instances telles que l'ALA et l'AECI incitent d'une part les écoles à recruter au niveau des bibliothèques scolaires au moins un spécialiste de l'information et, d'autre part, à évaluer d'une façon constante, les programmes de formation pour le personnel.

Il est à souligner; enfin, une importance accordée à la recherche en bibliothéconomie scolaire, et dont les résultats sont publiés dans la revue *School Library Media Annal*.

4/Au Quebec

L'implantation des bibliothèques dans les écoles secondaires date d'une trentaine d'années avec la création, en 1959, du service provincial des bibliothèques

Il faut dire que, depuis le développement des bibliothèques scolaires a été plutôt en dents de scie : si au départ des budgets importants ont été alloués tant pour l'acquisition des documents que pour la création des postes budgétaires destinés à un personnel formé, ce développement fut, quelque peu perturbé aux environs de 1970-75 au point où le service des bibliothèques d'enseignement fut abolit (10).

Ce qui n'a pas empêché les spécialistes de la documentation et de l'information de se battre jusqu'à créer le comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, lequel présentera, en 1988, au Ministère de l'éducation, un rapport intitulé «les bibliothèques scolaires québécoises : plus que jamais...»(11), comprenant d'une part un bilan sur la situation des bibliothèques scolaires au Québec, et d'autre part, des propositions destinées à mettre sur pied une réforme concernant ces institutions.

Un nouveau départ est pris avec l'octroi de subventions annuelles pour le développement des ressources documentaires et le perfectionnement du personnel de bibliothèque.

A travers ces quelques exemples choisis - et qui peuvent être étendus au reste des pays développés - on retrouve le même intérêt porté à la bibliothèque scolaire, comme un des moyens d'éducation à l'école, même si la situation des bibliothèques scolaires, varie d'un pays à l'autre.

II/ ROLE PEDAGOGIQUE ET CULTUREL DE LA B.S.

Les pays - cités précédemment - mettent en avant la mission éducative, culturelle de la bibliothèque scolaire, en la qualifiant, entre autres d'un impératif de développement individuel et collectif»(12).

C'est une nouvelle façon de concevoir la mission d'une B.S. définie par un texte d'orientation de l'IFLA.»La raison d'être de la bibliothèque / médiathèque scolaire est de mettre en place un programme d'ensemble qui aidera l'école à atteindre ses objectifs. Le rôle de la bibliothèque /médiathèque scolaire se traduit idéalement de la façon suivante :

- 1 - Etre une ressource importante d'apprentissage au sein de l'école, ce qui inclut un personnel, une collection et des locaux qui servent en permanence les exigences de l'enseignement.
- 2 - Assurer un partenariat entre les enseignants et les bibliothèques en vue du plus grand bénéfice des apprentissages pour les élèves.
- 3 - Elaborer une politique d'ensemble au niveau de l'école visant à ce que les enseignants et le personnel de la médiathèque s'entendent pour que les élèves développent des habilités de maîtrise de l'information et les mettent en pratique chaque fois que le besoin s'en fait sentir.
- 4 - D'engager un processus évaluant de l'enseignement basé sur les ressources aux apprentissages basés sur les ressources»(13).

La première remarque qui s'impose à la lecture de ce texte concerne l'appellation de la B.S. : bibliothèque / médiathèque : avec l'avènement du multimédia, nouvelle industrie permettant d'accéder à des programmes interactifs, alliant texte, son numérique, images fixes et animées, la B.S. ne peut que se doter - elle aussi - de cet aspect technologique pour pouvoir accéder à l'information.

1 - Ressource d'Apprentissage :

La B.B. est présentée comme une institution avec :

- Un Local occupant une»situation aussi centrale que possible pour être aisément accessible à tous... un emplacement qui permette au besoin de l'agrandir»(14). Qualifiée par certains de»lieu central de l'école»(15), par d'autres de»coeur de l'école»(16), la B.S. possède un espace aménagé de telle façon à avoir :

- un coin lecture
- un coin documentation
- un coin communication
- un coin audio-visuel
- un coin informatique
- un coin écrivain
- un coin spectacle (17).

- Un personnel, sous entendu qualifié:

Trente ans auparavant, le rôle du bibliothécaire tenait aux qualificatifs qu'on souhaitait lui voir endossés :»le bibliothécaire est compétent et actif. Il doit comprendre les enfants, savoir les prendre et les diriger avec l'esprit curieux, de l'entrain, une bonne santé, du tact, de l'enthousiasme, de l'énergie, et savoir travailler avec les adultes aussi bien qu'avec des enfants. Il a besoin d'une solide connaissance des publications pour enfants et doit assurer l'organisation technique d'une bibliothèque. Il aura... une formation bibliothéconomique élémentaire (18). Rien moins que ça !

Aujourd'hui, il est demandé au bibliothécaire un niveau de qualification lui permettant d'assurer les fonctions pédagogiques, d'animation, de communication et de gestion»(19).

En fait, on retrouve les mêmes exigences avec un vocabulaire d'actualité.

Pour ce qui est de la formation bibliothéconomique, le bibliothécaire devrait être titulaire d'un diplôme professionnel, en sus d'une licence, maîtrise, voire doctorat.

Cependant, ce profil de formation fait parfois défaut : aussi; en Angleterre» les B.S. sont à 80% dirigées par des bibliothécaires- enseignants, beaucoup ayant une faible ou aucune formation et ne disposant que de peu de temps pour s'occuper de la bibliothèque une fois accomplies leurs tâches enseignantes»(20).

Mais dans l'ensemble, il y a une volonté à tenter d'améliorer la situation actuelle des B.S., entre autres, en recrutant des personnes avec une formation initiale tout en mettant l'accent sur une formation continue, nécessaire pour perfectionner les connaissances acquises.

- Une collection :

Les exigences de l'enseignement actuels sont tributaires, par ailleurs, d'un fonds documentaire particulier, composé de documents de tous types : texte, son, image. Référence donc à cette bibliothèque / médiathèque qui devient un centre de documentation multimédia.

2- Partenariat

"L'instituteur participera plus directement encore à l'activité de la bibliothèque... pour donner aux enfants l'occasion d'en explorer régulièrement la richesse, et de concert avec le bibliothécaire, il leur enseignera à en tirer parti..."(21).

Cette recommandation datant de plus d'une trentaine d'années, reste d'actualité puisque l'intérêt du travail en équipe entre enseignant et bibliothécaire est une des raisons d'être d'une B.S.

Il est formellement conseillé»d'établir un partenariat éducatif avec le personnel enseignant»(22).

3 - Maîtrise de l'information

Former. l'élève en lui inculquant des connaissances est le but de toute pédagogie, mais cette formation resterait incomplète, si parallèlement, on ne lui permet pas d'aiguiser sa curiosité et son intérêt à utiliser le fonds documentaire de la B.S. Celle-ci est prioritairement un lieu qui permet à l'élève d'acquérir une certaine formation aux activités documentaires, en lui apprenant à rechercher, sélectionner, acquérir, exploiter, communiquer l'information.

Donc, enseignant et bibliothécaire ont pour rôle d'initier les élèves à la recherche de l'information, en les aidant notamment :

- à maîtriser les diverses sources et formes d'information.
- à acquérir des méthodes de travail facilitant une auto-formation permanente.
- à développer leur goût de la lecture et à se construire une culture originale leur permettant un épanouissement personnel»(23).

Par rapport à ce dernier point, l'autre spécificité de la B.S. - non moins importante - est d'être également un lieu de détente, en incitant l'élève à lire, à travers un programme d'animation autour du livre et de la lecture.

D'où ces affirmations :

«La bibliothèque scolaire joue à peu près le même rôle dans l'école que la bibliothèque publique dans la collectivité»(24).

«Les CDI sont des lieux originaux dans l'école. Ils participent comme les B.CD... au vaste réseau de la lecture publique»(25).

- Apprentissage

Il s'agit de réitérer ce qui a été dit précédemment : l'élève doit utiliser régulièrement les ressources documentaires existantes au niveau de la B.S., afin de perfectionner le savoir reçu mais aussi et surtout de mettre en pratique le savoir faire.

Conclusion : Ce bref état des lieux était destiné à constater que ces pays développés (cf. exemples choisis) attribuent de plus en plus aux B.S. le rôle d'une constitution d'éducation, d'information et de loisirs.

III BIBLIOTHEQUE SCOLAIRES EN ALGERIE ?

Dans les pays où les besoins éducatifs sont les plus considérables, les exigences en matière de B.S. devraient sans cesse évoluer.

En Algérie, les B.S. - lorsqu'elle existent - offrent - elles les moyens de s'instruire et de se cultiver ?

Certaines enquêtes (26). menées sur l'état des B.S. d'écoles primaires ont constaté que :

- 1 - Le budget - destiné spécialement à la B.S. n'existe pas de façon explicite.
 - 2 - Quand elle existe, la bibliothèque n'est souvent qu'une armoire de conservation de livres.
 - 3 - Le poste de bibliothécaire (scolaire) n'est pas disponible au MEN.
- Autant dire que la B.S. ne se voit pas encore confier le rôle qui lui incombe dans l'éducation des enfants.

Cependant, une réflexion est amorcée autour de ce thème, à travers des manifestations scientifiques comme celles qui ont eu lieu à Constantine⁽¹⁾ et à Alger⁽²⁾

Ainsi, la journée d'étude sur les B.S. qui s'est tenue à l'institut de bibliothéconomie de Constantine, et à laquelle ont assisté bon nombre de pédagogues (directeurs, enseignants du primaire et du secondaire) et de bibliothécaires, a été une occasion de vouloir repenser la bibliothèque.

Tant au niveau des conférences débats, que des ateliers, tous les participants étaient sensibilisés au monde des B.S. : les critiques et les suggestions affluaient pour asseoir le rôle pédagogique et culturel de la B.S., mais aussi pour confirmer sa situation préoccupante au sein de l'école ou du lycée : pas de fonds documentaire, pas de personnel formé - pas de budget : et ceci, toujours dans le cas où cette bibliothèque existe.

Les 20 recommandations⁽¹⁾ issues de cette journée ont eu pour but de tirer la B.S. de sa marginalisation par rapport à la vie scolaire.

La suite qui en a été donnée n'a pas eu toute la portée attendue : à commencer par la dernière recommandation : »création d'un comité de suivi et de coopération... pour veiller à l'application de ces recommandations".

Ce comité aurait été fort utile, du moins pour le démarrage d'une initiative qui aurait eu pour but de lever certains obstacles, tels l'absence :

- de textes officiels, favorisant la création de B.S.
- de spécialistes formés (bibliothécaires Scolaires).
- d'un réseau (de personnes et d'institutions): éducateurs, bibliothécaires, parents d'élèves, éditeurs, écrivains, médias... pour mettre sur pied un travail d'équipe.

Certes, il ne s'agit pas de rêver, mais d'essayer de construire en prenant appui sur la situation réelle: en étant conscients de nos possibilités effectives, mais aussi de nos limites.

Néanmoins, il convient de souligner que cette journée d'étude a eu des aspects positifs, avec des résultats encourageants et à encourager : à savoir la création de postes budgétaires au sein de certains établissements, et qui de plus est, sont occupés par des

⁽¹⁾ 19 Mai 1993

⁽²⁾ 22 Novembre 1994

⁽¹⁾ Ces recommandations (cf. Annexe p.) ont été adressées aux Ministère de la Culture et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ainsi qu'à la direction de l'Education Nationale de la Wilaya de Constantine

personnes formées: 10 postes (dont 9 aides - documentaliste / archiviste et 1 documentaliste / archiviste ont été créés il y a moins de 2 ans.

Ce premier pas étant fait, les recommandations sus citées restent à approfondir, donc devraient être considérées comme un prélude à d'autres journées de réflexion sur les B.S.

Parallèlement, on peut noter aussi que des travaux universitaires (licence, DEUA. Magister) portent de plus en plus - sur la problématique des B.S : en Algérie.

CONCLUSION :

«Toute lutte pour une société meilleure passe par l'éducation de sa jeunesse... dans le respect de ses besoins spécifiques..."(27).

Et la bibliothèque scolaire - lieu qui focalise l'épanouissement, l'instruction, la culture - est un de ces besoins dont le système éducatif doit tenir compte.

Considérée comme un «frein contre l'échec scolaire»(28), elle prépare l'élève, sensibilisé à l'utilisation du document et de l'information, à être un futur usager des services documentaires universitaires.

ABREVIATIONS

A.E.C.T	: Association for Educational Communication Technology
A.L.A	: American Library Association
B-CD	: Bibliothèque - Centre documentaire.
B.S	: Bibliothèque Scolaire
C.D.I	: Centre de documentation et d'information
I.F.L.A	: International Federation Librarians Association
L.A.G.S.L	: Library Association Guidelines for School Libraries
L.I.S.C	: Library and information services council
M.E.N	: Ministère de l'Education Nationale

REFERENCES

- (1) Masson, André; SALVAN Paule - Les bibliothèques.- Paris : PUF, 126 p. (Que-sais - je ? n° 944).
- (2) Déclaration des droits de l'enfant. Adoptée par l'Assemblée Générale des Nations - Unies le 20 Novembre 1959.
- (3) LAMBERT-CHESNOT, Odile.- L'ABC des BCD : les bibliothèques-centres de documentation à l'école. Bulletin des Bibliothèques de France, 1986 n°1, pp.64-69.
- (4) *ibid*. p.65
- (5) *ibid*. p.65
- (6) SERAPHIN ALAVA; Eléments pour une didactique. Documentaliste, 1993 n°1, pp.14.18.
- (7) ELKIN, Judith. - Formation des bibliothécaires des écoles secondaires en Angleterre et au Pays de Galles. Documentaliste, 1990 n°4-5, pp.230-232.
- (8) *ibid* p.230
- (9) BERNHARD, Paulette. - Bibliothèques Scolaires en action : quelques réalisations. Argus, Hiver 1993-94, n°3, pp.13-18.
- (10) LEVEILLE, Yves.- La bibliothèque de l'école, l'avenir au présent. Documentation et bibliothèques, 1994 n°6 pp.189-195.
- (11) *ibid* p.194.
- (12) ROY, Jean-Paul.- Bibliothèques bien vivantes, mais encore fragiles. Documentation et bibliothèques, 1994 n° 4 pp.187-188
- (13) CAROLL, F.L.- Guidelines for School Libraries.- La Haye : IFLA, 1990 Cité par Paulette Bernhard in : Documentation et bibliothèques, 1994 n°4 pp.197-204
- (14) PEACOCK DOUGLAS, Mary.- La bibliothèque d'école primaire et ses différentes fonctions.- Paris : Unesco, 1961.-103p.

- (15) LAMBERT, CHESNOT, Odile, op.cit. p.68
- (16) LEVEILLE, Yves, op.cit. p.189.
- (17) BARRIERE, Régine.- La bibliothèque - centre de documentation Inter-CDI, Novembre - Décembre 1985, pp.20-22
- (18) PEACOCK-DOUGLAS, Mary, op.cit. p.16
- (19) CHAPRON, Françoise ; ROUX, François.- Enseignants en documentation ou documentaliste - enseignant in : Documentaliste-Sciences de l'information, 1990 n°4-5, pp.227-29
- (20) ELKRINT, Judith, op.cit. p.231
- (21) PEACOCK-DOUGLAS, Mary, op.cit. p.20
- (22) LEVEILLE, Yves, op.cit., p.194
- (23) CHAPRON, Françoise, ROUX, François, op.cit. p.227
- (24) PEACOCK DOUGLAS, op.cit. p.15
- (25) CHAPRON, Françoise.- Les bouquins d'abord : les centres de documentation et d'information dans les lycées, collèges et CEP.- Bulletin des bibliothèques de France, 1986 n°1, pp.70-77.
- (26) BOUNADJA, Kamel.- L'état des bibliothèques d'écoles primaires algériennes.- Revue de l'information scientifique et technique, 1992 n°2, PP.80-83
- (27) BORDET, Geneviève.- faut-il encore des bibliothèques pour enfants?.- Bulletin des bibliothèques de France, 1986 n°1, pp.38-43.
- (28) LAMBERT-CHENOT, Odile, op.cit. p.68

LES RECOMMANDATIONS des JOURNEE D'ETUDES SUR LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES:

REALITE ET PERSPECTIVES - 19 MAI 1993

Considérant le rôle et l'impact de plus en plus important des bibliothèques scolaires dans notre monde contemporain, et paradoxalement, vu l'état actuel des bibliothèques scolaires dans le système éducatif algérien, il est recommandé aux spécialistes et pédagogues de faire preuve d'esprit de coopération afin de transcender l'état marginal des bibliothèques scolaires en Algérie.

Dans cette optique, une journée sur les bibliothèques scolaires a été organisée par l'Institut de Bibliothéconomie de l'Université Mentouri de Constantine le 19 Mai 1993.

Ont pris part à cette rencontre les enseignants de l'institut et les responsables des établissements scolaires, tous cycles confondus.

A l'issue d'un débat fructueux des 3 ateliers :

- 1) Législation
- 2) Organisation
- 3) Coopération

les participants ont retenu les recommandations suivantes :

1. Création d'une bibliothèque scolaire répondant aux normes conventionnelles, dans chaque C.E.M., lycée, centre de formation des enseignants:
 - Mettre l'accent sur l'importance de la bibliothèque scolaire, et son rôle dans l'accomplissement des objectifs pédagogiques.
 - Création des bibliothèques de classe dans les écoles primaires et les mettre à la disposition des enseignants.
2. Création d'une structure chargée des bibliothèques scolaires au sein du Ministère de l'Education nationale, ainsi qu'une structure similaire au niveau de chaque wilaya avec pour tâche d'assurer la collaboration entre bibliothèques scolaires.
- ✓ La mise en place d'une commission ad-hoc, constituée essentiellement d'éducateurs, associations de parents d'élèves et bibliothécaires à qui sera confiée l'élaboration d'un statut particulier qui détermine les activités de la bibliothèque, son organisation, sa gestion, et ce, avec toutes les parties concernées.

- ✓ Prévoir une ligne de crédit dans le budget du ministère de l'éducation nationale qui sera alloué au profit des bibliothèques scolaires (acquisition, fonctionnement, équipement).
- ✓ Prévoir des postes budgétaires pour le recrutement d'un personnel spécialisé en bibliothéconomie.
- ✓ Ouverture des bibliothèques scolaires sur l'environnement social et culturel de la ville, avec la participation des parents d'élèves qui peuvent jouer un rôle primordial dans le développement du monde des bibliothèques scolaires.
- ✓ Elargir le champs de coopération scolaire à d'autres organismes documentaires, notamment les bibliothèques publiques pour le développement de la lecture.
- ✓ Elargir les services de bibliothèques scolaires surtout en zone rurale ne disposant pas de bibliothèque publique ou de centre culturel, en dehors des horaires scolaires.
- ✓ Encourager les élèves à utiliser la bibliothèque pour enrichir leur culture générale.
- ✓ Encourager chez les élèves l'habitude de la lecture par l'organisation de différentes manifestations culturelles.
- ✓ Sensibiliser les parents d'élèves à prendre part dans l'opération qui consiste à aider, encourager leurs enfants à constituer des petites bibliothèques personnelles.
- ✓ Développer et organiser l'édition des ouvrages pour enfants.
- ✓ Introduire l'informatique dans les bibliothèques scolaires.
- ✓ Solliciter l'Unesco pour la création de bibliothèques scolaires modèles dans quelques wilayas.
- ✓ Créer un Club de lecteurs au niveau de chaque établissement scolaire.
- ✓ Solliciter des entreprises audio-visuelles de la programmation des émissions portant sur la promotion du livre et de la lecture, voire, consacrer un Téléthon spécial «bibliothèques scolaires».
- ✓ Création d'une Association Nationale des Bibliothèques scolaires.
- ✓ Consacrer - chaque année - une journée nationale à la bibliothèque scolaire.
- ✓ Développer les accords de coopération entre les institutions de bibliothéconomie et les institutions éducatives dont dépendent les bibliothèques scolaires :
- ✓ pour le perfectionnement du personnel non spécialisé en bibliothéconomie;
- ✓ pour encourager les étudiants à effectuer des stages dans les bibliothèques scolaires.
- ✓ Constitution d'un comité de suivi et de coopération, composé essentiellement d'éducateurs et de bibliothécaires, et qui aura pour mission de veiller à l'application de ces recommandations.

RESUME

La Bibliothèque scolaire est devenue depuis quelques dizaines d'années, la pierre angulaire du système éducatif des pays développés : on assiste à l'impétueuse nécessité de créer des bibliothèques scolaires dans les écoles et lycées.

En Algérie - où une prise de conscience se fait peu à peu jour - la situation préoccupante des bibliothèques scolaires a amené les professionnels de l'information à débattre de ce problème à travers notamment des rencontres réunissant les parties concernées (éducateurs, bibliothécaires).

L'amorce de concrétisation des recommandations établies lors des journées d'études nous permet-il d'être optimiste quant à l'avenir des bibliothèques scolaires en Algérie ?